LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Dossier de demande N :_ _ _
Case réservée au ministère

Demande d'homologation du certificat de formation et demande d'obtention d'une médaille

- pour chien d'assistance ☐
- pour chien d'assistance en cours de formation ☐

Demande de duplicata

- pour vol ou perte ☐
- pour usure de la médaille ☐

Cocher ce qui correspond

1) Les coordonnées du maître

Nom :
Prénom :
Matricule national :
Rue et N° :
Code postal :
Localité :
Tél./GSM :
Email :

2) Données concernant le chien d'assistance

Nom :
Race :
Couleur :
N° du chip :
N° de la médaille (15 chiffres) :

3) Données concernant la formation du chien d'assistance

Centre de formation :
Rue et N :
Code postal :
Localité :
Pays :
Educateur du chien :
Chien d'assistance en cours de formation depuis:
Date présumée de la fin de la formation :
Chien d'assistance spécialement formé en* :
Formation accomplie le :

**Veuillez indiquer le type de chien d'assistance*

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Dossier de demande N :_ _ _
Case réservée au ministère

4) Pièces justificatives à joindre obligatoirement pour

La demande d'obtention d'une médaille pour un chien d'assistance :

Le document officiel ou la copie attestant la formation du chien comme chien d'assistance, émanant d'un service de formation dûment agréé par une autorité compétente d'un État membre de l'Union européenne. Le certificat ou la copie sera homologué, c.-à-d. reconnu comme valable au Luxembourg, et sera renvoyé par retour du courrier au détenteur du chien.
Numéro d'identification électronique du chien ou, le cas échéant, le numéro de tatouage du chien (copie du passeport européen du chien)
Copie de la carte d'identité du requérant

La demande d'obtention d'une médaille pour un chien d'assistance en formation :

Le certificat ou la copie identifiant le chien comme chien d'assistance en formation, émanant d'un service de formation dûment agréé par une autorité compétente d'un État membre de l'Union européenne. Le certificat ou la copie sera homologué, c.-à-d. reconnu comme valable au Luxembourg, et sera renvoyé par retour du courrier au détenteur du chien.
Numéro d'identification électronique du chien ou, le cas échéant, le numéro de tatouage du chien (copie du passeport européen du chien)
Copie de la carte d'identité du requérant

La demande d'un duplicata en cas de vol ou de perte :

Une copie de la déclaration de vol ou de perte de la médaille faite à un commissariat de la police grand-ducale
Numéro d'identification électronique du chien ou, le cas échéant, le numéro de tatouage du chien (copie du passeport européen du chien)
Si vous le connaissez, veuillez indiquer le n° de dossier de votre demande initiale faite auprès du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

La demande d'un duplicata en cas d'usure de la médaille :

Retourner la médaille usée du chien.
Si vous le connaissez, veuillez indiquer le n° de dossier de votre demande initiale faite auprès du ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

5) Signature

Prénom et nom du maître :
Lieu et date :
Signature :

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Dossier de demande N :_ _ _
Case réservée au ministère

Le formulaire dûment rempli et signé est à envoyer au

Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
Division Personnes handicapées
13c, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg-Hamm

ou par voie électronique.

chiens-assistance@fm.etat.lu